

RPI SAULON LA CHAPELLE/BARGES

Ecole élémentaire
1 grande rue
21910 SAULON LA CHAPELLE
03 80 79 13 04

Ecole élémentaire
5 grande rue
21910 BARGES
03 80 79 28 90

Ecole maternelle
Avenue de la Gare
21910 SAULON LA CHAPELLE
03 80 39 86 21

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLES VENDREDI 10 MARS 2023

ENSEIGNANTS	MAIRIES	PARENTS D'ELEVES
M. AULAS Mme BELEMKADEM Mme BORNE Mme CHAUPUIS Mme GOMIOT Mme PINGUET Mme POINSOT Mme MONIER M. VALAIS Mme VALAIS	<u>Mairie de Barges :</u> M. DALLER (Maire) M. LORIOT (adjoint) <u>Mairie de Saulon-la-Chapelle :</u> M. BORTOT (Maire) Mme PEDRON (adjointe) Mme TERRIER (conseillère)	<u>ÉLÉMENTAIRE</u> Mme BARDIN M. BIBOS Mme CHANEL Mme FERLAY M. GORGET Mme MOREL Mme ROMIEU Mme SAADAOUI <u>MATERNELLE</u> M VIGNAUD MME CHAFIOL MME DA COSTA MME DARDENNE
Mme MEUNIER, IEN		

SECRETARE DE SEANCE : Mme POINSOT

Absents excusés : Mme Meunier, IEN, Mme Belemkadem enseignante, Mme Saadaoui représentante des parents d'élèves à Saulon-la-Chapelle élémentaire, Mme Terrier conseillère municipale de Saulon-la-Chapelle.

Ajout à l'ordre du jour :

- M. Daller, maire de Barges, souhaite que la répartition des CM1 pour la rentrée prochaine soit ajoutée à l'ordre du jour de ce conseil. Ce point sera abordé en point 1 avec les effectifs.

1/ POINT SUR LES EFFECTIFS

PREVISIONS EN MATERNELLE : 50 élèves répartis en 2 classes suite à fermeture

<u>ECOLE MATERNELLE</u>				
TPS	PS	MS	GS	TOTAL
	17	14	19	50

PREVISIONS EN ELEMENTAIRE :

Prévision pour 2023/2024 : 105 élèves , effectif en baisse de 9 élèves.

L'effectif est en baisse de 4 élèves par rapport à ceux annoncés au 1er conseil d'école.

<u>ECOLE ELEMENTAIRE</u>					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
22	27	16	27	13	105

Prévision 2024/2025 : 111 élèves (19 CP, 22 CE1, 27 CE2, 16 CM1, 27 CM2)

Prévision 2025/2026 : 97 élèves (14 CP, 18 CE1, 22 CE2, 27 CM1, 16 CM2)

M. Daller a souhaité évoquer la répartition des CM1 entre Saulon et Barges pour l'an prochain.

M Daller indique que lorsque la seconde classe a été créée sur Barges, la question du niveau de classe s'est posée. Avec le Covid, il n'a pas voulu compliquer les choses. Pour la mairie de Barges, c'est mieux d'avoir les CM1-CM2 à Barges.

M. Daller indique que la répartition des classes est faite en conseil de maitres et que ce n'est pas le rôle des mairies de décider des répartitions.

Mme Valais explique qu'elle a mis en place avec les élèves de cycle 3 au cours de l'année 2021 des projets pédagogiques autour du thème de l'environnement : projet de « l'école du dehors » en mai et juin 2021, suivi à la rentrée 2021 du projet d'« Aire Terrestre Éducative ».

Ce projet en lien avec la mairie de Saulon et avec l'intervention de l'association Pirouette cacahuète porte sur le développement durable et la biodiversité. Il bénéficie d'une subvention de l'OFB (office français de la biodiversité) sur 3 années scolaires. Ce projet permet de travailler de manière transversale des compétences en Sciences, en Français et en EMC.

Elle précise que le projet d'ATE, sur 3 ans, a été décidé avant l'ouverture de la 5ème classe sur Barges. Lors de l'inscription de sa classe de CM1, en mai 2021, Mme Valais n'avait pas connaissance de l'ouverture de la 5ème classe et encore moins de son implantation à Barges, décidée fin juin 2021.

M. Daller répond que tous les enseignants ont des projets sérieux et qu'à un moment, on peut changer.

M. Gorget parle d'une logique de mettre les CM1-CM2 ensemble.

M. Valais demande si cette classe pourrait être déplacée dans la classe rénovée à Saulon.

M. Lorient évoque un problème avec le périscolaire qui utilise cette salle à midi ; ce qui empêche d'implanter cette classe à Saulon. MM Daller et Lorient insistent sur leur volonté de laisser la 2ème classe à Barges.

M. Aulas indique que si les cycles 3 sont rassemblés à Barges, les projets en commun seront plus simples à mettre en place.

Mme Da Costa et Mme Chanel prennent la parole : pourquoi ne pas laisser finir le projet de Mme Valais en 2023 ?

Mme Chapuis indique qu'il arrive que les projets s'arrêtent.

Les enseignants sollicitent l'aide de l'Inspectrice.

2/ PROJET DE FERMETURE DE CLASSE EN MATERNELLE

Le 23 janvier a eu lieu le CSA département (Conseil Social d'Administration). Sans trop de surprise, au vu des effectifs « fragiles » (50 enfants pour 3 classes) une fermeture de classe a malheureusement été actée.

3/ DATES DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront auprès du secrétariat de mairie de Saulon la Chapelle :

- pour les élèves entrant en maternelle,
- pour les élèves entrant au CP et pour les nouveaux arrivants jusqu'au CM1.

Pour les nouvelles inscriptions en CM2, les familles devront s'adresser à la mairie de Barges.

Les directrices remercient les maires des deux communes de bien informer les habitants des dates d'inscription : retrait et retour des dossiers.

Pour l'école maternelle, pour les élèves entrant au CP et pour les élèves arrivant d'une autre commune, les parents imprimeront le dossier ou retireront un dossier PAPIER à la mairie de Saulon et de Barges et devront obligatoirement fournir toutes les pièces demandées.

Les dossiers seront accessibles sur les sites internet de la mairie de Saulon-la-Chapelle, et Barges.

Retrait des dossiers en ligne ou PAPIER en mairie : du 20 mars au 26 mars 2023

Retour des dossiers PAPIER en mairie : du 27 mars au 7 avril 2023.

Rendez vous Admission à l'école maternelle : les mardi 30 mai, jeudi 1^{er} juin, vendredi 2 juin entre 16h45 et 18h30

Les directrices ne souhaitent pas d'inscriptions avec documents numériques qui sont en général de mauvaise qualité, incomplets.

Une visite de l'école élémentaire sera organisée début juillet pour les futurs CP. Les nouveaux arrivants peuvent également demander un rdv pour rencontrer leur enseignant et découvrir leur future classe.

4/ PROJETS EDUCATIFS DE L'ANNEE 2022/2023

Maternelle :

* **Suite des spectacles de la compagnie planète Mômes** dont le 1^{er} avait été donné en novembre.

Spectacles ludiques et participatifs qui font l'unanimité à chaque fois.

Spectacle sur les 5 sens le 10 mars

Spectacle sur les 4 éléments prévu le 4 juillet

* **Intervention de l'association « Préhistoire et Histoire au bout des doigts »**. Cette année c'est l'animation mosaïques qui a été choisie. Laurence Mazué fait découvrir l'histoire de la mosaïque aux enfants puis les enfants fabriquent leur propre tableau. Les classes de PS et MS ont pu bénéficier de cette animation les 30 et 31 janvier et l'intervention se fera dans classe de GS le 30 mai.

* **La fête de Carnaval** a réuni les 3 classes dans la salle de motricité pour un moment festif le jeudi 23 février pour le plus grand bonheur de tous les chevaliers, princesses, fées et autres super héros.

* **La traditionnelle photo de classe** : le photographe nous a tiré le portrait le lundi 27 février.

* **La PMI** est venue faire passer les bilans des MS de fin d'année le 21 février et verra les PS de début d'année le 27 mars. L'orthoptiste fera également passer un contrôle aux élèves de petite section le 25 avril. Un bilan de GS est également prévu par la PMI qui interviendra sur 3 demies-journées fin mai / début juin

* **Une journée festive de fin d'année sur le thème du cirque** s'organise avec une compagnie qui vient faire découvrir les activités du cirque aux enfants, par groupe, le matin et propose un spectacle l'après midi. Pour compléter cette journée, le midi, nous pique niquerons ensemble.

Elémentaire :

● **Le 16 décembre**

_Rencontre avec les personnes âgées de la structure « Age et vie » au Foyer rural : chants de Noël présentés par les 3 classes de Saulon suivis d'un Bingo pour les CP et les CE1.

_ Plantation d'arbres vers la zone de loisirs pour les 3 classes de Saulon dans le cadre du projet « Bâtir une forêt » avec l'association des Forestiers du monde.

● **La sortie ski de fond** dans le jura du 21 février repoussée au 17 mars a finalement été annulée à cause des mauvaises conditions d'enneigement.

● **Carnaval** a été fêté à l'école le 23 février : de nombreux enfants sont venus déguisés.

● **Intervention de 6 étudiants en 5^{ème} année de pharmacie : semaine du 20 février.**

_ Pour les classes de CE2 et CM2 sur le thème du sommeil et l'hygiène de vie liée au sommeil.
Leur intervention s'est déroulée sur 3 matinées dans la semaine du 20 février.

Les enseignants espèrent que cette action (apport de connaissances, sensibilisation sur l'impact des écrans, pistes pour améliorer le sommeil) sera profitable aux élèves.

● **Visite médicale pour les 7 CE2 de Saulon** par l'infirmière scolaire, Mme Moriot, du collège La Champagne le 27 avril 2023 après-midi.

● **Permis piéton pour les CE2**

L'adjudant Michel LE GOFF, gendarme à la brigade de Gevrey Chambertin va intervenir auprès des élèves de CE2 pour l'opération "permis piéton" afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

Le programme se met en œuvre en quatre étapes :

1. Une intervention courte du gendarme pour remettre les kits pédagogiques et faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton » ;
2. L'enseignant prend le relais et forme les enfants.
3. Le gendarme intervient pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples de 12 questions.
4. À l'issue de ces sessions, les « Permis piéton » sont remis aux enfants.

● **Semaine des maths : "Mathématiques à la carte"**

Les classes de CE2, CE2-CM1 et CM2 participent à la **Semaine des Maths**. Elle se déroule cette année du 6 au 15 mars 2023 et elle a pour thème les "**Mathématiques à la carte**". Le Groupe départemental mathématiques 21 a construit un parcours autour d'une sortie au restaurant. Les élèves travaillent sur 4 activités :

- un **repérage sur le plan**, pour se rendre au restaurant
- une **activité logique** sur la carte des menus et des boissons ;
- une **réflexion numérique** proposée par un magicien du restaurant, autour de carrés magiques ;
- et enfin, quelques **opérations** pour pouvoir régler la note.

● **Jeudi 4 mai : le photographe** vient dans les écoles élémentaires l'après-midi.

● **Pour les élèves de cycle 2 : rencontre d'athlétisme prévue en juin** (lancers, courses) avec les élèves de Saulon-la-rue. Le lieu est encore à définir.

● **Classe découverte pour les classes de CP, CP-CE1, CE2-CM1 : 1er et 2 juin 2023**

Sur 2 jours, visite du château et la ferme de St Fargeau et du chantier médiéval de Guédelon

Une présentation du projet aux familles a eu lieu le 5 janvier. Elle a également été envoyée par mail aux familles. Sur 66 enfants, 4 (3 CP et 1 CE1) ne participent pas à ce séjour. Ils seront accueillis dans la classe de M. Aulas, à Barges.

Participation financière des familles : 90 €

Coût total : 154 € par enfant

La coopérative scolaire donne environ 55 € par enfant.

Les enseignantes remercient l'APE du RPI qui a versé 550 €.

● **Projet de classe découverte en Auvergne en mai 2024**

Pour les 5 classes, 3 jours sont prévus du 15 au 18 mai 2024.

Le centre d'accueil « Au centre des volcans » se situe à Pontgibaud.

Pour l'hébergement, la restauration et les activités, le coût s'élève à 126 € par enfant.

Il faudra rajouter le prix du transport.

Activités prévues : Visite de Vulcania, du volcan de Lemptégy. Randonnée et/ ou course d'orientation sur le site de la source de Volvic.

Spectacles de fin d'année :

Pour la maternelle : le vendredi 23 juin 2023 à 18h sous le préau dans la cour de l'école maternelle.

Spectacle de danses et chants présentés par les élèves de la maternelle. Suivi d'un moment de convivialité avec les familles si les conditions sanitaires le permettent. Une tombola sera également organisée.

Pour l'élémentaire : le samedi 24 juin 2023 après-midi

Spectacle sur le terrain derrière le Point médical de Saulon.

Il sera suivi d'une kermesse organisée par l'APE du RPI. Une tombola sera également organisée.

Un lien a été envoyé par mail aux parents afin qu'ils s'inscrivent pour aider à l'installation ou à l'animation des stands, de la buvette...

5/ TRAVAUX ET EQUIPEMENTS DES ECOLES

Elémentaire

Saulon la Chapelle

Les enseignantes remercient la mairie pour l'intervention rapide de M. Blot, des employés communaux lors des problèmes de chaudière ou aux toilettes.

Un courrier va être envoyé à la Mairie pour une demande de petits travaux : néons à changer dans les classes, une demande d'étagère pour la classe de CP.

Mme Valais demande :

_ si une date est prévue pour l'installation des bancs dans la cour.

M. Bortot demande s'il existe une réglementation concernant le choix des bancs pour les cours d'école.

Mme Valais va se renseigner auprès de Mme Facon, assistante de prévention santé et sécurité au travail.

_ si l'achat du tableau blanc mobile et l'installation d'une tablette dans la salle du Rased sont possibles.

Une autre demande d'équipement viendra peut-être après le 2ème exercice Attentat-intrusion qui se déroulera le vendredi 28 avril à Saulon-la-Chapelle, en présence de l'adjudant Courbez, référent sûreté de l'éducation nationale.

La Mairie est invitée et l'école aura besoin de l'aide de parents pour jouer le rôle de l'intrus et des observateurs (un mail va être envoyé aux familles avant les vacances d'avril).

Barges

Mme Valais remercie pour la pose de la couleur voyante sur les marches du bâtiment de la Mairie. Ce qui réduit le risque de chutes.

M. Aulas et Mme Chapuis remercient la Mairie pour l'achat du tapis pour la classe de CE2 et le changement du disque dur pour la classe de CM2.

Liste de travaux et d'achats à prévoir :

_ Installer une sonnette pour la classe de CE2.

_ Réparer ou changer le barillet défectueux de la porte d'entrée de la classe de CM2. En effet, l'adjudant Courbez lors de sa visite du 20 janvier a rappelé la nécessité de verrouiller la porte de la classe pendant la présence des élèves. M. Aulas a précisé que le barillet étant difficile à utiliser et les CE2 montant régulièrement pour aller aux toilettes, il lui est impossible de garder la porte ainsi verrouillée.

Une rencontre est prévue entre M. Courbez, référent sûreté, M. Daller et Mme Valais le 7 avril. M. Courbez pourra ainsi apporter des conseils pour sécuriser l'école.

Maternelle :

Mme Monier demande où en est dossier « changement de l'interphone » ?

L'équipe remercie la mairie pour le changement des interrupteurs défaillants.

Mme Gontier demande si nous avons des nouvelles du tableau sur pied commandé l'année dernière et propose une annulation. Quant aux futures commandes de matériel, la mairie peut-elle comparer et choisir un nouveau fournisseur ? NLU ou Pichon Il faudra sûrement créer un compte pour pouvoir procéder aux commandes par internet.

6) COOPERATIVES SCOLAIRES

Maternelle : 5 346,52 euros

Saulon la Chapelle : 8 931,24 euros

Barges : 5 157 euros

7) Bilan des actions de l'Association de Parents d'Élèves

Mme Chafiol présente les différentes actions menées par l'association.

_ la vente de parfums en mai 2022 a rapporté 256 €,

_ la vente de chocolats en décembre 2022 : 1033 €,

_ La bourse aux livres en décembre 2022 : 372 €.

L'association donne 550 euros pour la classe découverte des classes de Saulon et 400 euros pour la sortie à la Citadelle de Besançon des classes de Barges.

Mme Chafiol précise que les 4 membres du bureau de l'APE sont seuls pour mener ces actions et s'épuisent.

Une assemblée générale va être organisée en avril. Les membres de l'APE espèrent pouvoir compter sur l'aide d'autres parents d'élèves.

Le prochain conseil d'école est prévu **le mardi 13 juin 2023 à 18 heures** à la mairie de Saulon la Chapelle.

La séance est levée à 19h31.

La Présidente du Conseil d'Ecoles



La Secrétaire de séance.

